

*Brief Récit* va nous l'apprendre : " Le lundi (11 octobre) nous arrivâmes au Hable de Sainte-Croix où estoient nos navires, et trouvâmes que les maîtres et mariniers qui estoient demeurés avoient fait un fort devant lesdits navires, tout clos de grosses pièces de bois plantées debout, joignant les unes aux autres, et tout à l'entour garni d'artillerie, et bien en ordre pour se défendre contre tout le pays " (1).

La construction de ce fort avait donc été résolue avant le départ de Cartier pour Hochelaga. Le découvreur avait dû fixer lui-même le lieu le plus propice à ces travaux, qui ne pouvait être que dans le voisinage le plus immédiat des vaisseaux, c'est-à-dire du havre de Sainte-Croix, où il les aperçut en arrivant le onze d'octobre. Mais pourquoi tant de précautions ? Est-ce que les sauvages de Stadaconé et du pays ne l'avaient pas reçu amicalement ? Oui, sans doute, mais ces témoignages de cordialité étaient-ils bien sincères ? Dureraient-ils tout l'hiver ? Cartier dut se poser ces questions, comme il dut aussi les résoudre bien aisément. La plus simple prudence lui commandait de se fortifier au milieu de ces tribus, qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement. Quatre bourgades l'entouraient : Stadaconé, sur le versant septentrional du promontoire de Québec ; il avait aperçu sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent les bourgades de Tailla, de Sternatam, d'Ajoaste, échelonnées sur les hauteurs de Beauport ; enfin c'était Stadin, qui allait être la plus rapprochée de son fort. En remontant le Saint-Laurent, Cartier avait encore lié connaissance avec les sauvages d'Ochelaï, à la pointe du Platon de Sainte-Croix, et il apprit, plus tard de ses voisins, l'existence des bourgades Tequenonday et d'Hagouchouda.

Tous ces Indiens étaient très probablement Iroquois, car il est avéré qu'il fût un temps où cette nation régnait en souveraine le long des rives du Saint-Laurent. A elle seule, elle formait trois royaumes, chacun commandé par un chef ou agouhanna. C'étaient les royaumes de Saguenay, de Canada et de Hochelaga. Le chef était aussi seigneur des différentes bourgades ou villes constituant un royaume. Nous savons que Donnacona était seigneur de Canada.

Les sauvages de Canada, que connut Cartier, n'avaient pas encore acquis cette réputation de férocité qui, du temps de Champlain, faisait la terreur des autres nations sauvages, disséminées dans toute la Nouvelle-France, depuis la rivière Saguenay jusqu'au lac Huron

(1) *Brief Récit*, éd. can. p. 48.